



**La Ville de MENDE** (13 000 hab – Préfecture de la Lozère)  
**recherche**

**Son chef de chantier « espaces verts – voirie » (H/F)**  
**Cadre d'emplois des techniciens territoriaux**

**(ou à défaut agent de maîtrise principal)**

Au cœur d'une communauté de communes de sept localités, Mende, ville préfecture du département de la Lozère offre un territoire où s'expriment des dynamiques collectives. Zone rurale mais connectée, la ville propose une large offre culturelle, sportive et associative, permettant aux familles comme aux entreprises de s'épanouir dans un contexte préservé, dynamique et accueillant.

Placé sous l'autorité du chef de service « espaces verts - voirie », le chef de chantier organise et contrôle l'exécution des travaux effectués par les agents d'exploitation du service. Il encadre les chefs d'équipe.

Les principales missions sont :

- l'encadrement des chefs d'équipe, la planification et l'organisation des plannings d'activités,
- le suivi, l'exécution et le contrôle au quotidien des différents chantiers en régie (voirie, signalisation, mobilier urbain, tonte espaces verts, élagage...),
- la gestion et suivi des DT et DICT sur le site internet dédié,
- le contrôle et l'application des règles d'hygiène et de sécurité par les équipes (signalisation chantiers, port des EPI...),
- la saisie comptable des travaux d'investissement,
- La participation à la viabilité hivernale

**Profil :**

Cadre d'emplois des techniciens territoriaux (cat B) par voie statutaire ou contractuelle (CDD), *(à défaut les candidatures des agents de maîtrise principaux fortement expérimentés seront examinées),*

Vous disposez de connaissances générales dans le domaine de la voirie et des espaces verts. Qualité managériale et connaissance de l'environnement des collectivités territoriales attendues. Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité - Contrôle et vérification de la signalisation et du respect des règles de prévention et de sécurité sur les chantiers  
Compétences en bureautique (Excel et Word)  
Permis B.

**Conditions d'emploi :**

Travail en bureau et sur le terrain (horaires avec amplitude variable en fonction des obligations de service public et des pics d'activités)  
Astreinte de Viabilité Hivernale (de Novembre à Mars)  
Participation et implication dans diverses manifestations spécifiques (événement important), et en cas de crise (inondations, neige...)

Rémunération statutaire, RIFSEEP, tickets restaurants, participation prévoyance et mutuelle et Comité d'œuvre sociale  
Véhicule de service à disposition

Pour toutes demandes de renseignements sur le poste, vous pouvez contacter Monsieur Philippe PITOT, Chef de service Espaces verts Voirie ([phpitot@mende.fr](mailto:phpitot@mende.fr) ou 06.73.67.84.46), pour toutes questions statutaires, contactez Madame Céline RAYNAL, chef du service RH ([rh@mende.fr](mailto:rh@mende.fr) ou 04.66.49.85.94)

**Candidatures (CV, lettre de motivation manuscrite et dernier arrêté de situation administrative)**

**A adresser par courriel avant le 19 juin 2025 à  
l'adresse : [recrutement@mende.fr](mailto:recrutement@mende.fr)  
ou via le site internet : [mende.fr](http://mende.fr)**